

DÉLÉGUÉ SYNDICAL - DS 1^{re} partie

Durée : 3 jours

**Mode
distanciel
disponible**

PUBLIC

Délégué syndical titulaire,
suppléant, actuel et futur

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour
suivre cette formation

OBJECTIFS

- Organiser la section syndicale
- Identifier le rôle du DS par rapport au CSE
- Appréhender la place du DS dans le fonctionnement CFDT
- Se familiariser avec la négociation en entreprise
- S'interroger sur le développement syndical au sein de sa section
- Bâtir un projet syndical

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

INTERVENANTS

Didier BLANCHET - Cédric BARRÉ
Peggy THEISS - Secrétaires fédéraux territoriaux

5 jours* de formation pour maîtriser la fonction !

1^{re} partie : le rôle et les missions

Le DS dans les structures de la CFDT

Les structures de la CFDT
Les instances de la FGA-CFDT et leur rôle
Les valeurs fondatrices de la CFDT
Le rôle et les buts du syndicat

Le DS et le développement syndical

La politique fédérale de développement
Les obstacles au développement et les réponses possibles

Le DS dans sa section

Le droit syndical
Les principales fonctions de la SSE
Les relations entre le DS et les acteurs clés de son environnement

Le DS dans le CSE

L'articulation entre la SSE et le CSE

Le DS dans les négociations

Les textes de loi
La négociation et son objet pour la CFDT

* Pour les formations catalogues effectuées à Paris sinon 4 jours en région

2^e partie : la négociation (page 29)

Sur demande, formation sur 2 jours
en région sur le lieu de votre choix.

TARIFS : Coût pédagogique pris en charge par la FGA-CFDT.

Seuls les frais annexes des stagiaires restent à votre charge (Déplacement, hôtel et repas)

Dates prévues à Paris :

28 février, 1^{er} et 2 mars

26, 27 et 28 septembre

